



Appel à candidatures

La Canopée : un concours national dédié à l'innovation dans la filière bois

Financée par France bois forêt et le Codifab, la première édition du concours d'innovation La Canopée sera lancée le lundi 21 octobre. Organisé par Forinvest, réseau d'investisseurs dans la filière forêt-bois initié par Fransylva, appuyé par l'École supérieure du bois en tant que co-organisateur, et avec le soutien financier complémentaire du pôle de compétitivité Xylofutur et du Crédit Agricole, ce concours national a vocation à récompenser entreprises et étudiants qui innovent au service du matériau bois et de la forêt.

La première édition du concours national d'innovation «La Canopée» débutera officiellement le lundi 21 octobre. Il s'adresse aux entreprises et aux opérateurs du monde académique (chercheurs, enseignants et étudiants) qui proposent et

développent une solution innovante en lien avec la forêt ou le bois. «La filière forêt-bois est une filière d'avenir qui valorise une ressource naturellement renouvelable, moderne et qui attire de plus en plus d'innovation. Nous ambitionnons avec la Canopée de soutenir la compétitivité et l'innovation dans ce secteur», explique Eric Toppan, secrétaire général de Forinvest. À l'origine du concours, cette association regroupe des «business angels». Elle met en relation des investisseurs avec des entrepreneurs de la filière forêt-bois souhaitant lever des capitaux. «Le bois et les matériaux biosourcés constituent des ressources d'ave-

nir pour inventer un futur durable. Ces matériaux sont les alliés de l'économie circulaire», ajoute Arnaud Godévin, directeur de l'ESB, qui co-organise ce concours. «La mission de France bois forêt est d'identifier et soutenir des actions qui auront des effets démultiplicateurs et des impacts significatifs mesurables. Nous sommes aux côtés des jeunes, des professionnels et des forestiers qui s'engagent avec énergie pour notre filière d'avenir !», précise Michel Druilhe, président de France bois forêt, partenaire du projet. «La mission du Codifab est de porter l'ensemble des industries et entreprises de la filière forêt-bois vers les marchés de demain. Innovant par nature, le bois est un matériau clef qui sait allier écologie et technologie, industries et durabilité. Il est une garantie de notre avenir d'entrepreneurs et de citoyens», souligne Dominique Weber, président du Comité de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (Codifab). Les candidatures seront ouvertes

jusqu'à la fin de l'année. Une première sélection permettra d'identifier des projets dans trois catégories : l'idéation (ouverte aux étudiants et aux chercheurs), la start-up (ouverte aux entreprises de moins de 7 ans) et l'entreprise (ouverte aux entreprises de toute taille). Les préselectionnés seront invités à pitcher, sous forme d'elevator pitch* soit en 5 minutes maximum, devant un jury composé d'une soixantaine d'experts de la filière, d'institutionnels et de professionnels de l'investissement et accélérateurs d'entreprises. Nantes, Bordeaux, Nancy et Lyon accueilleront chacune une étape régionale. Les 12 finalistes s'affronteront alors à Paris, au Grand Palais à l'occasion du Forum international bois-construction qui se déroulera du 14 au 16 avril 2020.

>> Plus d'information et participation sur : www.concourslacanopee.fr

* Argumentaire éclair, ou mise en valeur d'un projet face à un potentiel financeur ou partenaire le temps d'un voyage en ascenseur.

Le chiffre

15.000 euros

Cette première édition du concours national d'innovation «La Canopée» bénéficie d'une enveloppe de dotation de 15.000 euros. À noter que l'équivalent de 10.000 euros de dons en nature sera aussi réparti entre les lauréats.